

**Décision n° 009161
Du 24/07/2023**

**PORTANT DESIGNATION D'UN JURY POUR LE CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE
POUR L'EXTENSION DU SITE DE LA DELEGATION REGIONALE OCCITANIE**

LA DELEGUEE REGIONALE IRD OCCITANIE

- ✓ Vu le code de la commande publique,
- ✓ Vu le décret n° 84-430 du 5 juin 1984 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD),
- ✓ Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- ✓ Vu le décret du 12 février 2020 portant nomination de la présidente de l'Institut de Recherche pour le Développement,
- ✓ Vu la délibération du Conseil d'administration approuvée le 26 juin 2020 portant organisation générale de l'Institut de Recherche pour le Développement modifiée par délibération du 22 octobre 2021,
- ✓ Vu la décision n° 005751 du 26 octobre 2016 portant nomination de Madame Florence Morineau en qualité de Déléguée régionale IRD Occitanie,,
- ✓ Vu la décision n° 005916 du 6 février 2017 portant délégation de pouvoirs conférant la qualité d'ordonnateur secondaire,
- ✓ Vu la décision n° 006491 du 19 février 2018 portant délégation de pouvoirs aux délégués régionaux et à l'administrateur(rice) des délégations régionales de l'IRD,
- ✓ Vu la décision n° 007726 du 31 août 2020 portant organisation des achats et modalités d'application des textes relatifs à la commande publique à l'Institut de recherche pour le développement (IRD)

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Liste des membres de droit du jury. à voix délibérative :

a) Membres représentant la maîtrise d'ouvrage

- Florence Morineau, Déléguée régionale Occitanie, Présidente
- Anne Bancel, Déléguée régionale adjointe

b) Personnalités ayant un intérêt particulier au regard de l'objet du concours

- Mélanie Lanoiselle, représentante des services d'appui de la DRO
- Didier Calvayrac, représentant de la Direction du Développements des Usages Numérique Innovants de l'IRD
- Frédéric Simard, Directeur de l'Unité Mixte de Recherche MIVEGEC
- Léo Manivannane, Directeur des Finances de l'IRD ou son représentant
- Carole Michaud, représentante du personnel, membre titulaire de la Formation Spécialisée de Site de la DRO

c) Personnes qualifiées ayant la même qualification ou expérience que celle exigée des candidats

- Patrice Vallée, Architecte conseil de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques
- Xavier Mestre, Architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault
- Éric Dupont, Architecte conseil du Conseil régional de l'ordre des architectes Occitanie
- Denis Combes, responsable Service Patrimoine et Logistique de la DRO

Liste des membres consultatifs :

- Laurent Devèze, AMO marchés publics SOLVHA (PV du jury)
- Laetitia Romieu, Responsable Service Achats et Marchés de la DRO (membre de la commission technique)
- Cyril Bourdaa, Responsable projets immobiliers DRO (rapporteur de la commission technique)
- Marie Bellicardi, Responsable de projets immobiliers du Service Immobilier et Valorisation du patrimoine de l'IRD (membre de la commission technique)
- Gustave Ferry, AMO restauration collective ARWYTEC (membre de la commission technique)

ARTICLE 2 :

La présente décision est publiée par voie d'affichage.

Signataire

Florence Morineau
Déléguée régionale Occitanie,

